

fois il ne pouvoit faire; mais Symon, fils dudit Marc, voyant que lui et Galbert, son frere, n'avoient point d'enfans masles, institua pour ses vrays heritiers les enfans de Pierre, ses couzins germains: ainsi le bien rétourna en la droicte ligne dont il estoit sorty. Ce Pierre fut grand justicier, et purgea ses terres de voleurs, larrons, meurtriers et gens dissolus, et vescu longuement en prosperité avec Leonor de Carretto, de laquelle il eut cinq enfans, Dominic, Lazare, Rogier, Philippe et Guillaume-Pierre. Ce Dominic resista virilement aux entreprises de Margueritte, comtesse de Tende, laquelle, en vertu des alienations et substitutions faictes par aucuns des comtes de Vintemille, s'estoit emparée de la seigneurie de Maro et Petralata, et par mesme moyen vouloit occuper les portions de la seigneurie du Cunio à elle laissées par le testament d'Anthoine et de Neapoline, sa fille, et appella à son secours la seigneurie de Gennes, de laquelle il se disoit citoyen et bourgeois, s'estant allié à Hieronime Spinola, l'un des principaux gentilshommes de ceste seigneurie, et demoura en la possession de ses biens. Philippe et Guillaume-Pierre se retirerent à Gennes, où ils establirent leur demourance et y moururent, comme aussi firent Pierre, Baptiste et Jean, leurs enfans. Rogier fut chevalier de Rhodes, et Lazare religieux de l'ordre des freres prescheurs à Tabia; lequel avant qu'aller audit Tabia, ayant longuement demeuré à Gennes, fit proclamer par la ville que tous ceux qui pretendoient leur estre deub quelque chose par ses parents des comtes de Vintemille, se retirassent à luy dedans six mois, et il leur satisferoit: ce qu'il fit, et acquitta environ douze cens florins d'or des debtes de ses parents, puis alla passer le demourant de ses jours en sa religion, preschant ordinairement és villes avec reputation.